

## « Si on ne règle pas le prix garanti aux agriculteurs, on ne règle rien » Agriculture



« Les revenus agricoles ont baissé de 34 % en 2009 », souffle un agriculteur du pays de Montbéliard. Un chiffre alarmant. Martial Bourquin, sénateur du Doubs, rencontre différentes organisations paysannes, hier à Audincourt. Le but ? « Les écouter » à J-1 de l'examen par le Sénat du projet de loi de modernisation agricole, « pour représenter au mieux les intérêts de la circonscription ».

« Si on ne règle pas le prix garanti aux agriculteurs, on ne règle rien », martèle d'emblée l' élu. Le texte vise un double objectif : assurer des revenus décents aux paysans et renforcer la compétitivité du secteur.

Un des volets principaux du projet de loi concerne la contractualisation entre producteurs et acheteurs. Le texte prévoit de rééquilibrer les rapports de force entre agriculteurs et industriels par la conclusion de contrats. « Si les entreprises privées gèrent les volumes de production, ça devient dangereux... Ce n'est pas une réponse à la crise agricole aujourd'hui », objectent les organisations paysannes.

Pour Martial Bourquin, « il faut mettre de la transparence en revalorisant les marges des agriculteurs tout en maintenant les prix ».

Une chose est sûre, les débats au Sénat promettent d'être houleux.

F. R. (François RUFFIN)